



**ACADÉMIE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**VOTRE DEMANDE DE MOBILITÉ**  
**ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ PRIVÉ DE L'ACADÉMIE DE PARIS**

**GUIDE PRATIQUE**

Les demandes de mobilité des personnels enseignants du premier degré privé évoluent et se dématérialise.

Vous trouvez le détail des modalités dans la circulaire dédiée.

# Accéder au formulaire en ligne

- Depuis le lien : <https://portail-paris.colibris.education.gouv.fr/>

Je suis un utilisateur académique ou de  
l'administration centrale

Se connecter

Une fois sur le portail Colibris, cliquez sur l'onglet « Premier degré » puis sélectionner la démarche « RH-DEP-Candidature au mouvement académique de l'emploi 1<sup>er</sup> degré privé », dans la catégorie « Mobilité ». Vous devez ensuite vous connecter avec vos identifiants académiques.



Si vous ne parvenez pas à vous connecter, rapprochez-vous de la DRASI à [drasi-assistance@ac-paris.fr](mailto:drasi-assistance@ac-paris.fr)

# Accéder au formulaire en ligne

ministère  
éducation  
nationale

ACADÉMIE DE PARIS

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Choisissez votre guichet d'authentification

Academie Paris

Valider

Academie Martinique

Academie Mayotte

Academie Montpellier

Academie Nancy Metz

Academie Nantes

Academie Nice

Academie Normandie

Academie Nouvelle Calédonie

Academie Orleans Tours

Academie Paris

Choisissez votre académie d'origine dans la liste déroulante.



Si vous ne parvenez pas à vous connecter, rapprochez-vous de la DSI à [dsi-assistance@ac-paris.fr](mailto:dsi-assistance@ac-paris.fr)

# Accéder au formulaire en ligne

ministère  
éducation  
nationale

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## accédez à vos applications

### Authentification

Identifiant

Mot de Passe ou Passcode OTP

**Valider**

Entrez votre identifiant et votre mot de passe académique



Si vous ne parvenez pas à vous connecter, rapprochez-vous de la DSI à [drasi-assistance@ac-paris.fr](mailto:drasi-assistance@ac-paris.fr)

## Quelques conseils

- ▶ Afin de permettre le traitement rapide de votre demande, n'oubliez pas de **vérifier l'exactitude des données** renseignées avant d'envoyer la demande. (notamment la quotité de service et le courriel du supérieur hiérarchique)
- ▶ En cas d'erreur ou de besoin de complément, vous recevrez un courriel vous précisant les corrections à apporter à votre demande.

### Et ensuite ?

Nous avons bien reçu votre demande.

1. Vous avez candidaté dans une autre académie : vous pourrez ensuite poursuivre votre demande de mobilité directement auprès de l'académie souhaitée.
2. Vous avez manifesté votre intention de changer de poste au sein de l'académie de Paris : vous pourrez candidater sur les postes de votre choix à partir du 19 mars 2026, sur la plateforme Colibris et auprès des chefs des établissements sollicités. Votre demande sera ensuite étudiée en commission paritaire. Sous réserve de l'acceptation du chef d'établissement, vous recevrez une réponse à votre candidature en juin 2026.



Besoin d'aide pour réaliser la démarche ? Prenez contact avec la DEP à [ce.dep1@ac-paris.fr](mailto:ce.dep1@ac-paris.fr)